



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

immigration clandestine

Question écrite n° 102353

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la situation inquiétante de l'immigration tunisienne depuis le départ du président Ben Ali. En effet, durant la première quinzaine de février, plus de 10 000 immigrés clandestins tunisiens ont fui leur pays pour accoster sur l'île de Lampedusa dans la méditerranée. Cette île est connue pour recevoir des vagues de clandestins depuis plusieurs années venant d'Afrique du Nord. Mais cet afflux n'avait jamais été aussi important et est d'ailleurs décrit comme biblique par le ministre italien de l'intérieur. Le gouvernement de ce pays a d'ailleurs fait appel à l'état d'urgence et solidarité humanitaire auprès de ses partenaires européens. Cette situation est particulièrement inquiétante car elle mélange craintes politiques et conditions économiques, dans les mêmes bateaux de ces flottilles de réfugiés vers l'Europe. La France ne peut rester insensible à cette situation qui pourrait l'atteindre également dans les semaines ou mois qui viennent. Des initiatives pourraient rapidement être prises par notre pays qui avait initié sur ce thème, le Pacte sur l'immigration en 2007-2008. Il lui demande donc quelle action compte mener le Gouvernement sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102353

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2011, page 2388

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)